

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT

C0197

ENJEUX

Dans un contexte évolutif, il est nécessaire de recadrer la cohérence générale et de resituer le rôle et le cadre des acteurs, des outils de planification des procédures administratives et des autorisations d'urbanisme.

PUBLIC

Toute personne participant à des procédures d'aménagement et de construction et souhaitant maîtriser les règles fondamentales de l'urbanisme et de l'aménagement.

OBJECTIFS

- › repérer les principes régissant l'urbanisme
- › identifier les acteurs et les principales procédures
- › analyser concrètement les règles, les documents et les autorisations d'urbanisme en intégrant les dernières dispositions législatives et jurisprudentielles
- › faire un point sur les impacts pratiques de la loi ELAN.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'exposés pratiques à partir de la présentation de cas, de documents d'urbanisme et d'exemples concrets. Les stagiaires sont invités à amener leurs exemples personnels qui pourront être examinés collégialement.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Gwennaëlle MOLINIER, Consultante-formatrice spécialiste en urbanisme, Grégoire LE BLOND, Consultant-formateur, ancien maire et vice-président de Métropole.

DATES CLASSE VIRTUELLE

7 et 8 avril 2025
3 et 4 novembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Identifier les grandes règles en droit de l'urbanisme**
 - › les grands principes posés
 - › les éléments pratiques des dernières réglementations, impacts de la RE2020
 - › les fondamentaux de la loi SR et UH (division parcellaire, surface de plancher...)
 - › les dispositions de la loi ELAN et de la loi 3DS et leurs conséquences pratiques
 - le projet partenarial d'aménagement (PPA)
 - la grande opération d'urbanisme (GOU)
 - le bonus de constructibilité
- **Quels sont les acteurs-clefs de l'urbanisme et les partenaires ?**
 - › les collectivités territoriales : les communes, départements et régions
 - › le rôle des ABF, commission de sécurité et des sites
 - › les autres autorités intervenant dans les procédures : DDT, établissements mixtes, SEM
 - › les missions du préfet et contrôle de la légalité
- **Connaître les outils principaux de planification urbaine et d'aménagement**
 - › du SCOT au PLUI : comment décrypter ces documents pour vos projets ?
 - › comment s'en servir utilement ?
- **Se repérer dans les différentes procédures d'autorisations**
 - › la déclaration préalable : pour quels types de constructions ? selon quelle procédure ?
 - › le permis de construire : pour quelles opérations ? avec quels interlocuteurs ? quelle procédure de demande, instruction et exécution ?
 - › le certificat d'urbanisme
 - › le permis d'aménager
 - › quels sont les travaux dispensés de formalités ?
 - › le permis de démolir
 - › les règles relatives au lotissement
- **Les grands principes pratiques du contentieux**
 - › contentieux pénal et contentieux administratif
 - › les procédures : quels délais de recours ? avec quels moyens ? pour quels risques pratiques sur vos projets ?

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 1610 EUROS - 14 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr